

Article 43 du Règlement

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA NAVIGATION**L'ENLÈVEMENT DES OBSTACLES SUR LE FLEUVE FRASER—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, ma motion concerne une affaire très urgente et importante et elle obtiendra, j'en suis persuadé, l'appui unanime de la Chambre. Étant donné que le gouvernement fédéral avait promis de fournir un service d'enlèvement des obstacles à la navigation et à la pêche sur le fleuve Fraser pour remplacer le *Samson V*, navire historique qui assurait ce service jusqu'à l'an dernier; étant donné que le gouvernement n'a pas tenu sa promesse, et en raison des ennuis que les pêcheurs du fleuve Fraser éprouvent déjà par suite des fermetures et restrictions de pêche décrétées par le ministère fédéral des Pêches, je propose, appuyée par le député de Mission-Port Moody (M. Rose):

Que la Chambre enjoigne au ministre des Travaux publics de trouver immédiatement un autre bateau pour nettoyer le fleuve Fraser en vue de la navigation et de la pêche.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1110)

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL**LA MANIFESTATION D'ADHÉSION À LA POLITIQUE—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Gilbert Parent (Welland): Madame le Président, je voudrais soulever une affaire urgente et importante. Hier, un groupe important de Canadiens de toutes les affiliations politiques, représentant le Comité de la canadianisation de l'industrie pétrolière, sont venus manifester leur adhésion au Programme énergétique national à Ottawa. Aussi, je propose, appuyé par le député de York-Sud-Weston (M^{me} Appolloni):

Que la Chambre félicite les membres de ce comité pour leur initiative et qu'elle invite les autres Canadiens à manifester leur adhésion à cette politique nationale qui revêt une importance capitale.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE CHEF DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE**RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Le Canada traverse la pire crise économique depuis la dépression; tous les Canadiens sont en difficulté, surtout ceux qui ont des revenus fixes, les petites entreprises, les agriculteurs et les propriétaires de maison. Pourtant, le chef du NPD s'est dérobé à ses responsabilités de représentant de la circonscription d'Oshawa pour s'immiscer unilatéralement dans la politique intérieure du Salvador.

Étant donné que le soi-disant spécialiste des affaires de l'Amérique centrale a, chaque fois qu'il en a eu l'occasion, accaparé le temps de la Chambre pour aborder des problèmes qui n'intéressent pas beaucoup ses administrés, je propose, appuyé par le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro):

Que l'on oblige le chef du Nouveau parti démocratique à démissionner de la Chambre et à essayer d'obtenir un emploi permanent à l'Internationale socialiste, ce qui réjouira ses amis révolutionnaires de Cuba et permettrait aux gens d'Oshawa d'élire quelqu'un qui s'intéresse à leurs problèmes et est capable de défendre leurs intérêts à Ottawa.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES SUBSTANCES DANGEREUSES**L'URÉE FORMALDÉHYDE—LA RESPONSABILITÉ DU
GOUVERNEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Girve Fretz (Érie): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que, suite au problème causé par l'emploi de l'isolant à base de mousse d'urée formaldéhyde, le gouvernement se contente de lancer une campagne de relations publiques de 5 millions qui ne contribue en rien à venir en aide aux 100,000 victimes, je propose appuyé par le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que le gouvernement du Canada honore ses obligations juridiques et morales en venant en aide aux milliers de Canadiens qui, selon ses conseils, ont isolé leur domicile avec de l'isolant à base d'urée formaldéhyde et qui ont maintenant le choix entre exposer leur famille à des problèmes de santé ou affronter des difficultés financières.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour le motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.